

**Réunion plénière
du 12 décembre 2022**

Bienvenue à cette réunion du CODEV !!!

Ordre du jour...

- **Accueil de la Présidente de Bourges Plus et de C. Pallot, élue communautaire**
- **Présentation de notre bilan de l'exercice 2022**
- **Echanges avec la Présidente de Bourges Plus et C. Pallot, élue communautaire**
- **Présentation des sujets « en réflexion » à Bourges Plus**

- **Proposition de repositionnement du CODEV.**
- **Plan d'action et agenda 2023.**
- **Questions diverses**

Bilan 2022

Bilan 2022 (1)

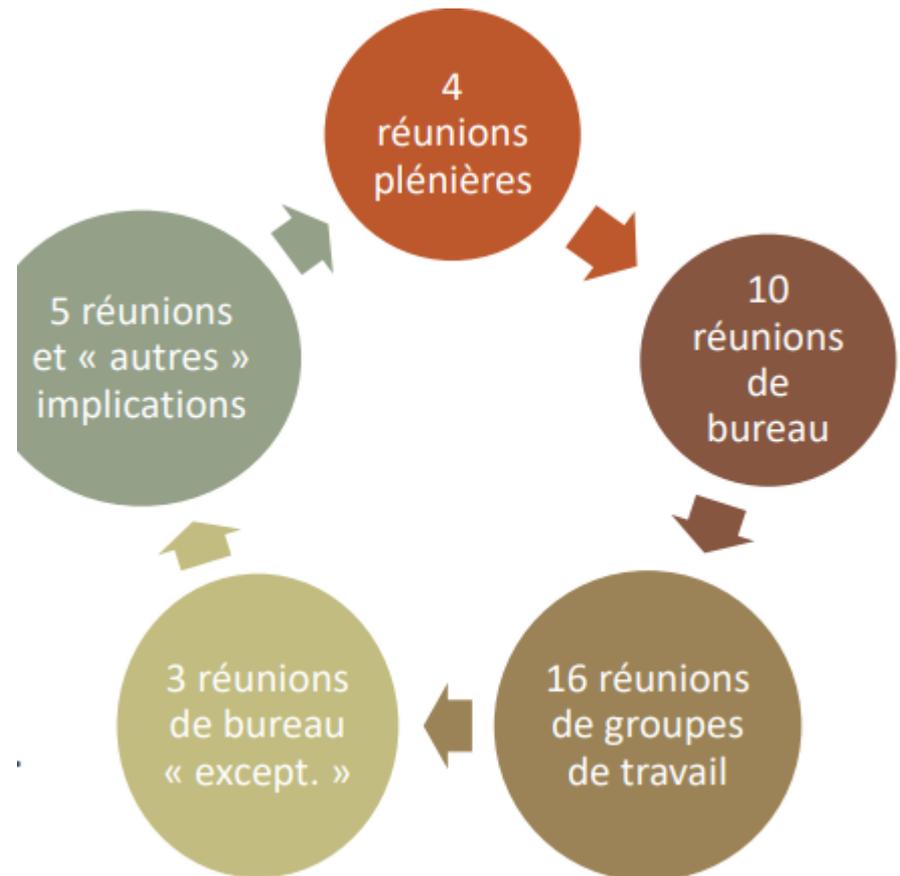
Quelques indicateurs :

Deux avis rendus :

- ▶ Insuffisance alimentaire.
- ▶ Bretelle A71 (Mobilités).

Trois avis attendus :

- ▶ EAU (03/23).
- ▶ SANTE (03/23).
- ▶ PCAET : Eco circulaire & Circuits courts (03/23).



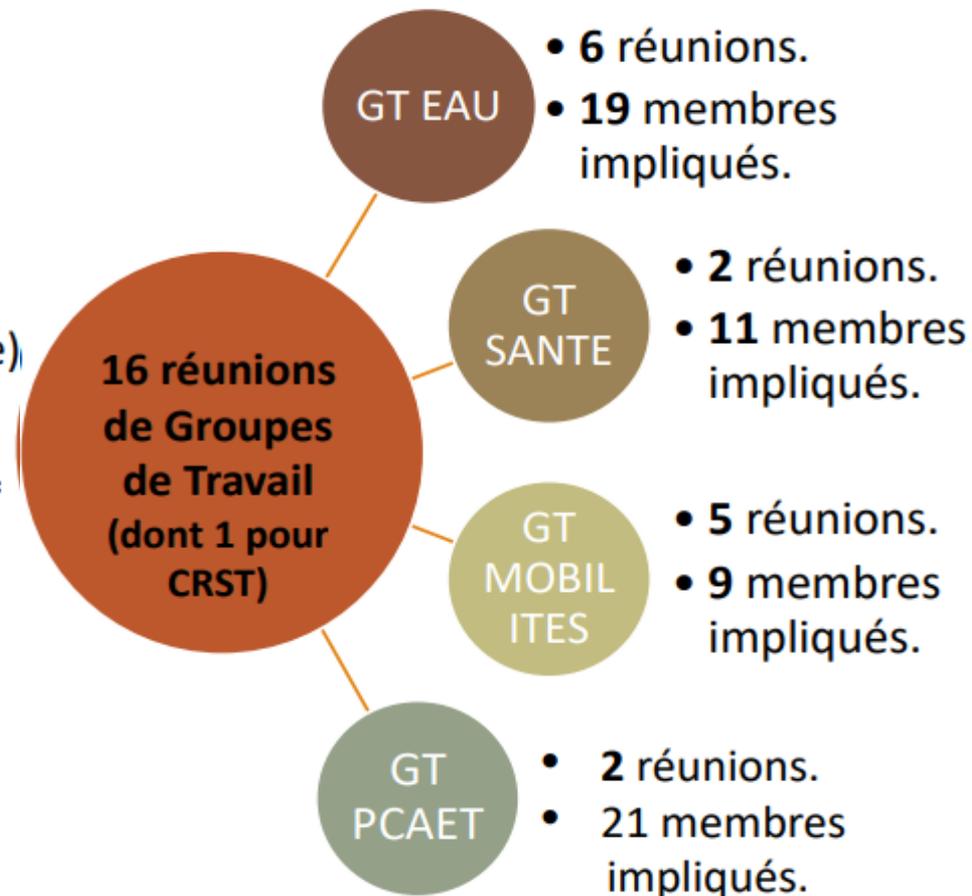
Bilan 2022 (2)

Quelques indicateurs :

- ▶ **70** membres (72 initialement)
- ▶ **7** membres du bureau (11 à l'origine)
- ▶ **40** participants à une réunion*
- ▶ **12** participants à 50% des réunions*
- ▶ **45 %** d'absentéisme moyen**

* Sont comptabilisées, les réunions plénières et les réunions des groupes de travail.

** Interférence COVID évidente : 9 positifs excusés pour la plénière du 27 septembre.



Conseil de Développement de Bourges Plus

Bilan 2022 (3)

« Autres » implications :

- ▶ Intervention CODEV aux RV de l'eau de Bourges Plus (08/11).
- ▶ Initiative insuffisance alimentaire (2).
- ▶ Economie circulaire / circuits courts.

A l'invitation des services de **BOURGES PLUS**, un groupe s'est impliqué sur ces sujets que sont l'économie circulaire et les circuits courts...

Sur sollicitation de la CNCD, nous avons tenu 2 réunions, associé 5 structures*, et rendu un avis adressé au Comité National pour l'Alimentation (CNA)

- *
 - Banque alimentaire
 - Restos du cœur
 - CCAS Ville Bourges
 - Secours Catholique
 - Secours Populaire

Le travail du Conseil de Développement se poursuit...

Et nous espérons être de mesure de rendre un avis en fin du premier trimestre 2023 !

- Protéger les captages d'eau potable pour garantir une eau de qualité à la source.
- Economiser et mieux partager l'eau pour préserver une ressource vitale.
- Préserver les rivières et les milieux humides.

Assises de l'eau 2019

Bilan 2022 (4)

3 réunions exceptionnelles du Bureau :

Fait déclencheur : La démission de notre Président.

Objectif 2022 : assurer la continuité de nos engagements,
Faire un état des lieux et définir des objectifs pour 2023.

3 objectifs présentés lors de la plénière de septembre :

- ▶ **Réorganiser et dynamiser le CODEV.**
- ▶ **Travailler sur l'image et la communication de notre instance.**
- ▶ **Définir de nouveaux axes de travail** dans la continuité de notre avis 2021 sur le projet de territoire, et autour du thème de l'attractivité : Santé ??? Culture ??? Tourisme ???...

Conseil de Développement de Bourges Plus

Conseil de Développement de Bourges Plus

Bilan 2022 (6) En guise de conclusion :

L'année 2022 n'aura pas été telle que nous l'imaginions. La démission de J. Llari, un absentéisme plus conséquent que prévu et les interrogations de certains membres quant à l'intérêt de notre instance, nous aurons amené à reconsidérer notre organisation et notre fonctionnement. Nous allons en reparler !

Malgré tout, nous aurons fait en sorte que l'expression citoyenne, sur notre territoire, prenne la place qui lui revient ; et surtout, travaille sur des sujets qui concernent nos concitoyens.

Et 2023 devrait nous permettre, souhaitons-le, de faire mieux encore !

Au passage, merci à Corinne pour qui ce n'est pas simple tous les jours !

Conseil de Développement de Bourges Plus

Dans le cadre de ce bilan, nous avons éprouvé le besoin de faire un retour sur l'avis rendu par le CODEV concernant la bretelle de l'A71 (déjà évoqué en septembre).

Le retour de l'enquête publique ne fait aucunement mention de notre avis, ni de celui d'associations qui avaient un positionnement et des arguments proches des nôtres.

Nous persistons à dire que le sujet est, pour l'heure, examiné par «le petit bout de la lorgnette». On traite là de conséquences, sans suffisamment s'interroger sur les causes.

Et donc, dans le cadre du groupe « Mobilités », nous nous exprimerons de nouveau sur le sujet.

Enquête publique : Echangeur A71

Si la question est bien posée pour des raisons de sécurité et qu'elle a du sens, nous pensons que cette bretelle complémentaire n'est qu'une réponse très (trop) partielle au problème !

Et le problème premier est bien la gestion du trafic poids lourds, (3500 véhicules/jour), sur la départementale D2076.

En limitant l'accès poids lourds sur cette départementale (dans les deux sens), nous pensons que l'on peut régler une grande partie du problème d'encombrement et de sécurité de la barrière de péage de Bourges.

Enquête publique : Echangeur A71

Une première contribution du CODEV : « Le principal problème est celui du trafic poids-lourds de la RD 2076 ; et la nécessité d’agir sur les causes ! »

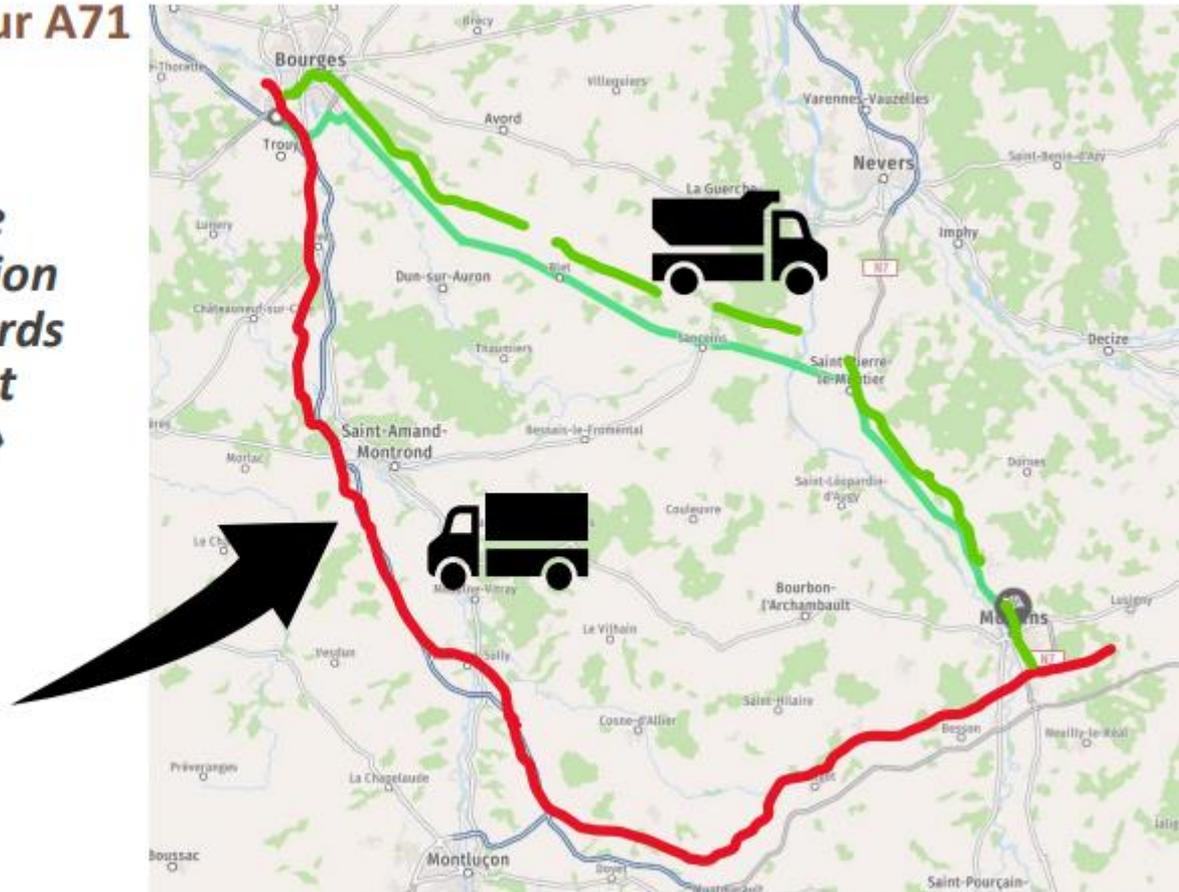
- C’est essentiel pour la sécurité : Chaque année, ce sont des accidents, des blessés, des morts et, la plupart du temps, des PL sont en cause.
- C’est essentiel pour la qualité de vie et la santé des riverains. Il suffit de constater ce qu’est le centre bourg de Blet, la traversée de Saint-Just, où le trafic (bruit) sur la rocade, pour comprendre...
- C’est essentiel pour les contribuables du département, qui ont à charge l’entretien de cette route essentiellement dégradée par des PL en transit (1 PL = 3000 voitures légères, pour ce qui est de l’usure du revêtement).
- Et puis, ce sont autant de véhicules supplémentaires qui se présentent dans la barrière de péage de Bourges, qui posent des problèmes d’encombrement et de sécurité, et qui obligent à des travaux, à charge de notre territoire !

Conseil de Développement de Bourges Plus

Enquête publique : Echangeur A71

« Nous considérons que c'est là, et sur cette question précise du trafic poids-lourds sur la RD 2076, qu'il faut prioritairement agir ! »

+ 50 kilomètres
Péage : 10^e environ



Réunion plénière du 12 décembre 2022

2ème partie : Organisation & Fonctionnement

Réfléchissons ensemble ; Construisons ensemble !

**A l'heure de faire un bilan, nous nous devons
aussi de travailler sur notre organisation et
notre fonctionnement.**

Et si possible, de retenir quelques axes de progrès !

Notre organisation, notre fonctionnement... 2023 !

- **Dynamiser** : Intégrer de nouveaux membres, de nouveaux membres du bureau, réfléchir à élire une gouvernance (idée de coprésidence)...
- **Organiser** : mettre en place, dès janvier, un calendrier de l'année 2023 et un plan d'actions.
- **Rendre plus lisible et visible le CODEV** : Site internet et communication...

Un projet de réorganisation (1)...



Nous faisons d'abord un constat « simple » :

- **Des déficits constatés d'implication au sein des collectifs, associations et organisations...** L'épisode COVID semble lourd de conséquences. Les Conseils de Développement n'échappent malheureusement pas à cette tendance.
- **A quoi sert un Conseil de Développement et l'implication citoyenne qui va avec ?** Quelle prise en compte des avis ? Quels retours des élus ? Perception floue... Ce n'est pas motivant !

Un projet de réorganisation (2)...

- **Pour celles et ceux qui sont les plus impliqués, c'est la question de la surcharge de travail qui est posée** C'est très intéressant, mais trop prenant et lourd à porter, qui plus est par des bénévoles qui ont aussi d'autres engagements !..
- Et le fait qu'il y ait deux conseils de développement ne facilite pas les choses !

Un projet de réorganisation (3)...



5 propositions

- **Massifier la structure** : 70 membres est insuffisant si l'on prend en compte un absentéisme récurrent de 50 %. Cela rend compliquée l'idée de disposer de groupes de travail. **L'idée avancée consisterait, non pas retenir un ou une représentant(e) pour chaque association ou organisation sollicitée, mais à retenir les deux.** Ainsi, collèges et parité seraient respectés et nous disposerions d'un nombre de membres permettant plus aisément de travailler sur des avis collectifs.
- **Renforcer le bureau** en le faisant passer de 10 à 12 membres, de sorte que l'on puisse systématiquement disposer d'un binôme pour chaque groupe de travail.

Un projet de réorganisation (4)...

- Aller au plus vite vers une coprésidence, plus simple et facilitant l'implication pour les membres investis. Cette solution présente aussi l'avantage de garantir une continuité.
- Créer un statut de membre associé (étudiants).
- Faire évoluer notre règlement intérieur en conséquence.

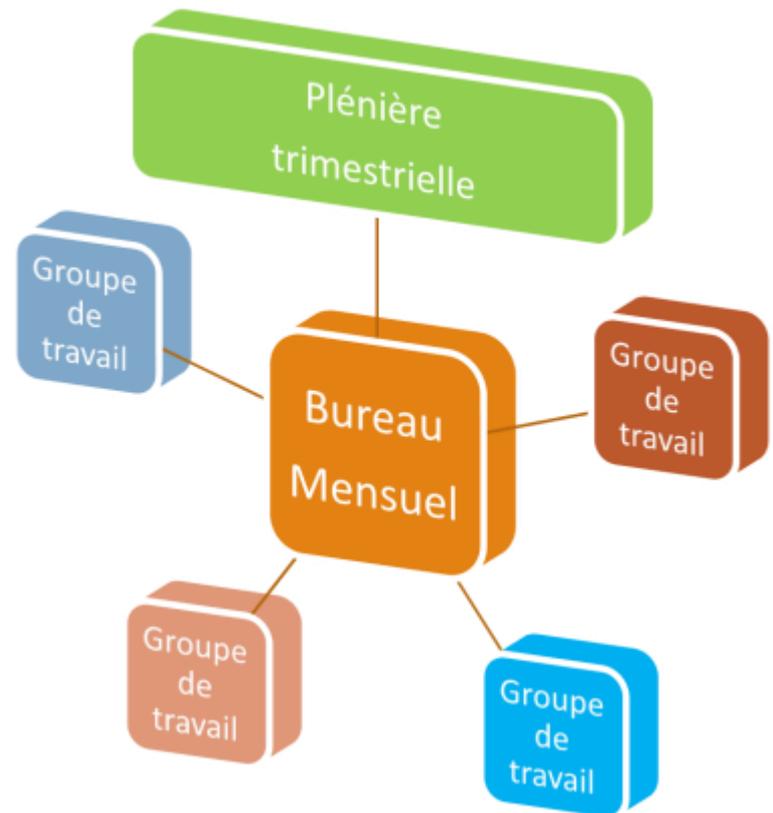
Remarque : Il serait utile d'accompagner ces nouvelles sollicitations d'une information-formation et d'un « contrat d'engagement » : un minimum de motivation et d'investissement sont requis !

Un projet de réorganisation (5)

Notre modèle de fonctionnement

Depuis le début du mandat 2020-2026, nous privilégions le dispositif **Bureau / Groupes de travail / Plénières**.

Dans l'immédiat, nous pensons que c'est la solution qui permet le plus de souplesse et de réactivité, qui est la moins chronophage, et qui donne aux membres la possibilité de s'investir sur des sujets qui correspondent le mieux à leur préoccupations et priorités.



Conseil de Développement de Bourges Plus

Calendrier Prévisionnel 2023 :

Plénières :

- 30 mars
- 14 juin
- 28 septembre
- 7 décembre

Bureaux :

- 19 janvier
- 9 février
- 9 mars
- 6 avril
- 11 mai
- 8 juin
- 6 juillet
- 14 septembre
- 12 octobre
- 16 novembre
- 14 décembre

Les **groupes de travail** établiront leur propre calendrier, en tenant compte, dans toute la mesure du possible, des disponibilités des membres et de celles des intervenants sollicités.

Merci de votre participation

Conseil de Développement de Bourges Plus



Notre Président, Jean Llari, a été contraint de démissionner, durant l'été, pour des raisons de santé. Nous lui souhaitons du courage pour affronter les difficultés auxquelles il est confronté, et nous pensons à lui.

Ne cachons pas que le CODEV a été déstabilisé par son départ, d'autant que Jean était très investi et donnait beaucoup de son temps pour faire avancer cette démocratie citoyenne qui lui tient à cœur.

Nous avons fait face ; nous nous sommes réorganisés pour préparer cette rentrée et nous aurons, sans doute dès le début de l'année 2023, à mettre en place une équipe d'animation renouvelée.

Dans l'instant, nous vous proposons d'adresser collectivement nos encouragements à Jean Llari.

Conseil de Développement de Bourges Plus



La rentrée du Conseil de Développement :

- **Bureaux** : 7 septembre ; 15 septembre ; 13 octobre ; 15 décembre...
- **Plénières** : 27 septembre ; 24 novembre...
- **Groupes de travail** :
 - EAU : 11 octobre ; ...
 - SANTE : 14 septembre ; ...
 - MOBILITES : 20 septembre ; ...
 - PCAET : 29 septembre ; ...



Nos priorités :

Préparer le plan d'actions 2023 ; Redynamiser le CODEV ; Assurer la continuité de notre instance.

Les Mobilités

(Pilotes : G. Chabrillat &)



Ils sont inscrits :

- ABIDAR Hafida
- CHABRILLAT Guy
- CHAUMEREUIL Nathalie
- GREAU Catherine
- LAKHRACH Abdelaziz
- LEBAS Alexandre
- LEBAS Etienne
- LIMBERGER Jean-Philippe
- LLARI Jean
- MALLET Jean-Pierre
- MASSICOT Nicole
- MOUTIER Justine
- ONILLON Catherine
- TURE Marie-Odette

Le Projet de Territoire « **Bourges Plus, Bourges Mieux, Bourges Autrement** » identifie des axes de développement.

*Le sujet « **Mobilités** » a été retenu en 2022. Il inclut notamment :*

Le stationnement, Le déplacement vélo, La circulation et les piétons, Le bus et ses liens avec le réseau ferroviaire, Le réseau ferroviaire, Les sorties de ville, Le réseau autoroutier sur le territoire...

- **5 avril 2022** : Installation du GT.
- **11 mai 2022** : présentation *des projets BHNS et pôle gare + projet vélo intercommunal.*
- **14 juin 2022** : Concertation sur les axes de travail prioritaires + A71 (concertation publique du 20.06 au 22.07)
- **20 septembre 2022** : réunion de rentrée.



Les Mobilités

(Pilotes : G. Chabrilat &)

Zoom sur la réunion de rentrée (20.09)

Interrogations sur :

- La ligne centrale Gare-Séraucourt,
- Le stationnement,
- Le sens de circulation de la rue moyenne,
- La desserte des zones d'activités économiques (taxe sur les entreprises & exigence d'un service de transports pour les salariés),
- Interrogation sur la gratuité des transports,
- Les infrastructures insuffisantes pour les vélos,
- la problématique des trottinettes (dangerosité sur les axes de circulation)...

Conclusions provisoires du groupe : Pôle gare (manque d'éléments techniques) et PDU non révisé.

Prochaine réunion : 23 nov. 2022 (Etude de l'avis du CODEV de METZ sur leur PDU).



L'eau douce est une ressource naturelle unique et renouvelable...

Mais pas inépuisable !

Eau

Pilotes : J. Moutier & G. Hayotte

Le groupe de travail commun des CODEV de Bourges Plus et du PETR Centre Cher continue ses travaux avec l'objectif de rendre un avis et de préciser quelques priorités sur l'eau, à l'heure d'une prise de conscience des enjeux qu'elle représente et des dangers qui la menace.

Objectif : Avis au cours du premier trimestre 2023.

Réunions 2022 : 27 janvier / 21 mars / 29 mars Conférence de Jean Jouzel / 27 avril / 07 juillet

11 octobre : Agence de l'eau Loire Bretagne.

Le Conseil de Développement est invité à intervenir pour présenter ses travaux lors des assises de l'eau organisées par l'Agglomération de Bourges, le **08 novembre** prochain.



Ils sont inscrits :

- ARTHUR Florent
- AUGÉ Jean-Christophe
- BIGONNEAU Nathalie
- CABON Zoé
- CARIDROIT Jean-Denis
- CHABRILLAT Guy
- CRISTOVAO Florian
- EL MASSOUDI Nezha
- FABRI Carine
- FORBEAU Michel
- FORTUNE Marion
- FRAGNIER Patricia
- GILBERT Véronique
- GREAU Catherine
- HAYOTTE Gérald
- LESPAGNOL Anne-Gaëlle
- LIMBERGER Jean-Philippe
- LLARI Jean
- MALLET Jean-Pierre
- MARITORENA Murielle
- MONTAGU Jean-François
- MOUTIER Justine
- SOUMEILHAN Nathalie
- TROUVE CHARBONNIER Tanguy
- AUDOT Gilles (PETR)
- BAPTISTE Annie (PETR)
- BARRE André (PETR)
- BORGNAT Jean-Charles (PETR)
- CIRIER Jean-Yves (PETR)
- MECHINEAU Laurent (PETR)

Santé

(Pilotes : C. Greau & G. Hayotte)



Compte tenu de l'importance des problématiques de Santé sur le Territoire, ce sujet a été retenu pour 2022, à travers :

- La désertification médicale,
- La difficulté d'accès aux soins,
- Le manque de médecins référents et de spécialistes,
- La problématique des urgences (...)

A noter que sous l'ancien mandat, le CODEV avait réalisé des travaux l'hôpital de Bourges ainsi qu'un focus sur les urgences.

Première réunion programmée le 30 juin.

La deuxième vient d'avoir lieu (14 septembre) avec une intervention du Directeur de l'ARS.

Remarque : Là aussi, et parce que cela semble une évidence, l'idée de rapprocher les deux CODEV Bourges Plus & PETR centre Cher

Ils sont inscrits :

- ABIDAR Hafida
- FRELAT François
- GIRARD Patrice
- GREAU Catherine
- HAYOTTE Gérald
- LAKHRACH Abdelaziz
- LANOTTE Walter
- LEMOINE Jérôme
- LLARI Jean
- MASSICOT Nicole
- MOUTIER Justine
- TURE Marie-Odetta



Plan Climat Air Energie Territorial et Mesures Associées

(Pilotes : J. Moutier, JP. Limberger & R. Valière-Vialex)

Le PCAET est un outil d'animation du territoire qui définit les objectifs stratégiques et opérationnels afin **d'atténuer le changement climatique**, le combattre efficacement et de s'y adapter ; de développer les énergies renouvelables et de **maîtriser la consommation d'énergie** (Arrêté en Conseil Communautaire le 11 février 2021).

Groupe de travail : L'alimentation en circuit court

- **1^{ère} réunion le 18 mai 2022.**
- **2^{ème} réunion le 05 juillet 2022** avec une intervention de Marc Stoquert, Membre du Bureau Communautaire de Bourges Plus « *Eau potable, transitions agro écologique et agroalimentaire, énergies renouvelables, personnel* ».



Ils sont inscrits :

- AUGÉ Jean-Christophe
- BIGONNEAU Nathalie
- BONIS Stéphanie
- CAMUZAT Claudie
- CARIDROIT Jean-Denis
- CARLIER Isabelle
- CHABRILLAT Guy
- CHAMAILLARD Yann
- CRISTOVAO Florian
- FORBEAU Michel
- GIRARD Patrice
- GREAU Catherine
- HAYOTTE Gérald
- LEBAS Etienne
- LEMAIRE Michèle
- LEMOINE Jérôme
- LESPAGNOL Anne-Gaëlle
- LIMBERGER Jean-Philippe
- LLARI Jean
- MALLET Jean-Pierre
- MOUTIER Justine
- ROBIN Lény
- SOUMEILHAN Nathalie
- TROUVE CHARBONNIER Tanguy
- VALIERE-VIALEIX Raphaëlle

Plan Climat Air Energie Territorial et Mesures Associées

(Pilotes : J. Moutier, JP. Limberger & R. Valière-Vialex)

Groupe de travail : Economie circulaire

Le CODEV a été associé à cette démarche afin :

- D'identifier les acteurs du territoire déjà investis dans l'économie circulaire.
 - D'identifier les synergies existantes.
 - De recenser des actions existantes sur d'autres territoires.
- **23 mars 2022** : M. Anthony Frison, Chargé de missions de Bourges Plus a présenté l'économie circulaire en Assemblée Plénière.
 - **29 septembre 2022** : Atelier animé par l'Assistant Maîtrise d'Ouvrage de Bourges Plus sur l'économie circulaire.





Enquête publique : Echangeur A71 (1)

Lors de la précédente mandature, nous avons fait un travail sur le sujet, ou plus précisément sur les causes de l'encombrement (dans les deux sens) de la barrière de péage n°7 de l'A71.

L'enquête publique organisée dans le cadre de la création d'une bretelle complémentaire (du 20 juin au 22 juillet) nous a amené à réagir un peu dans l'urgence pour apporter une contribution du CODEV que nous souhaitons faire.

Mais le sujet sera repris par le groupe Mobilités du CODEV pour d'éventuels compléments.





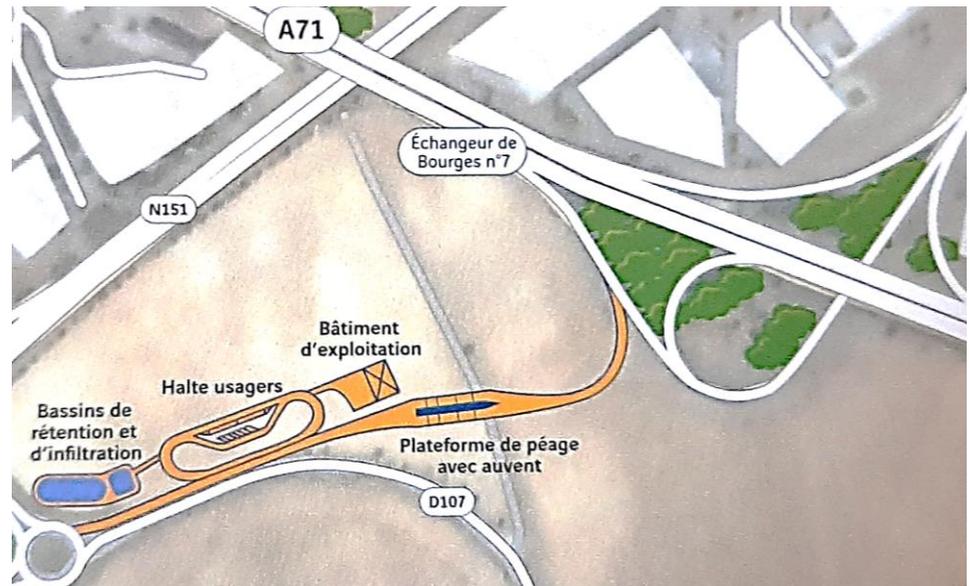
Enquête publique : Echangeur A71 (2)

Si la question est bien posée pour des raisons de sécurité et qu'elle a du sens, nous pensons que cette bretelle complémentaire n'est qu'une réponse partielle au problème qui est posé.

**C'est là une gestion des conséquences ;
mais c'est aux causes qui faut s'attaquer !**

Et le problème premier est bien la gestion
du trafic poids lourds, (3500 véhicules/jour),
sur la départementale D2076.

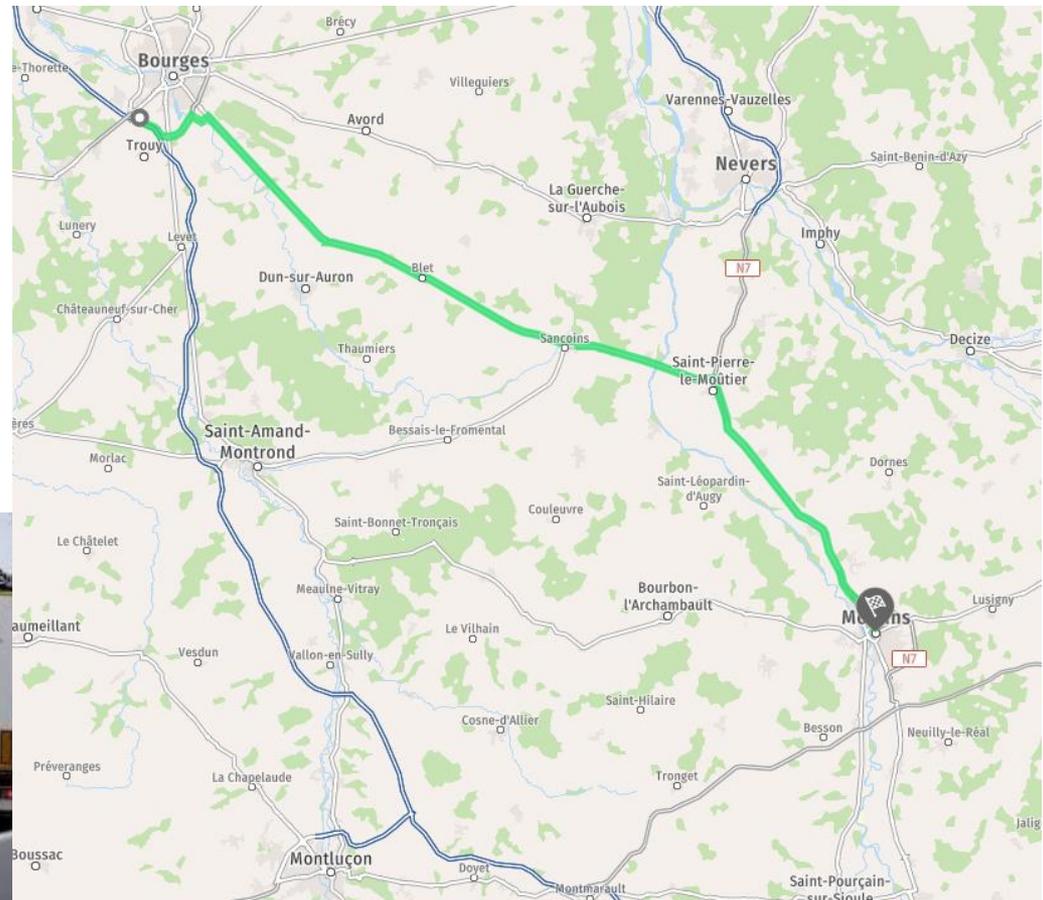
En limitant l'accès poids lourds sur cette
départementale (dans les deux sens), on
règle de fait une bonne partie du problème
d'encombrement et de sécurité de la
barrière de péage de Bourges.





Enquête publique : Echangeur A71 (4)

« Nous considérons que c'est là, et sur cette question précise du trafic poids-lourds sur la RD 2076, qu'il faut prioritairement agir. ! »





Enquête publique : Echangeur A71 (3)

Une première contribution : La nécessité d'agir sur les causes...

De ce point de vue, nous pensons que le premier (et principal) problème à traiter est celui du trafic poids-lourds de la RD 2076

- C'est essentiel pour la qualité de vie et la santé des riverains. Il suffit de constater ce qu'est le centre bourg de Blet, ou la traversée de Saint-Just, pour comprendre...
- C'est essentiel pour la sécurité : Chaque année, ce sont des accidents, des blessés, des morts et la plupart du temps, des PL sont en cause.
- C'est essentiel pour les contribuables du département, qui ont à charge l'entretien de cette route essentiellement dégradée par des PL en transit (1 PL = 3000 voitures légères, pour ce qui est de l'usure du revêtement).
- Et puis, ce sont autant de véhicules supplémentaires qui se présentent dans la barrière de péage de Bourges, qui posent des problèmes d'encombrement et de sécurité, et qui obligent à des travaux, des agrandissements... à charge de notre territoire !



Notre organisation, notre fonctionnement... 2023 !

- **Dynamiser** : Intégrer de nouveaux membres, de nouveaux membres du bureau, réfléchir à élire une gouvernance (idée de coprésidence) et à conforter notre indépendance...
- **Organiser** : mettre en place, dès janvier, un calendrier de l'année 2023 et un plan d'actions.
- **Rendre plus lisible et visible le CODEV** : Site internet et communication...





Dynamiser & Organiser le CODEV.

Nous travaillons sur trois idées :

- Renouveler une quinzaine de membres que nous n'avons jamais vu et solliciter de nouveaux entrants, dans les différents collèges et en respectant la parité. Cela se fera en concertation avec les élus communautaires.
- Renouveler des membres du bureau (3 ou 4 entrants) afin de mieux se répartir les missions, dont le pilotage des GT et assurer une meilleure coordination.
- Préparer, en concertation avec l'agglomération, le renouvellement de nos instances (bureau, vices présidences, présidences, avec l'idée – peut être - d'aller vers une co présidence du CODEV...





Ebauche du plan d'actions 2023

Il se fera par nos échanges, par les saisines du Conseil de Développement par les élus ; par nos auto saisines... Avec la limite de nos capacités à appréhender les sujets...

Au cours de l'année 2022; nous avons abordé différents thèmes. Beaucoup sont en fait des sujets du **projet de territoire**. Des mots clés sont revenus dans nos discussions au sein des GT ou lors d'échanges avec les élus.

L'Attractivité du territoire – L'Economie du territoire – La Culture – La Muséographie – Le Tourisme – L'EAU – Le Climat – Les Mobilités – La Jeunesse - La Santé – L'Alimentation – La Pauvreté – L'opération cœur de ville...

Le Projet de Territoire

(Pilotes : J. Llari & G. Hayotte)



POUR MÉMOIRE...

Ils ont participé à l'élaboration de cet avis :

- Christophe AUBOUEX
- Claudie CAMUZAT
- Guy CHABRILLAT
- Nathalie CHAUMEREUIL
- Léa COUTURAUD
- Carine FABRI
- Marion FORTUNE
- Rozenn GERBAUD
- Catherine GREAU
- Abdelaziz LAHRACH
- Jean LLARI
- Jean-Philippe LIMBERGER
- Gérald HAYOTTE
- Jean-François MONTAGU
- Justine MOUTIER
- Abdelhakim NERAOUI
- Michèle PICCOLI
- Tanguy TROUVE CHARBONNIER
- Raphaëlle VALIERE-VIALEIX
- Valentine VALMAR MONIN

C'est un document stratégique « **Bourges Plus, Bourges Mieux, Bourges Autrement** » qui identifie les axes de développement futur et un plan d'action. Il a été finalisé le 11 mai 2021 et adopté au Conseil communautaire du 17 juin 2021. Il a permis de dégager les grands projets que les élus de l'agglomération entendent porter pour les 6 années à venir...

LE CODEV a travaillé collectivement une dizaine d'heures sur le Projet de Territoire. Il en aura fallu autant pour mettre en forme un avis. 20 membres ont participé à son élaboration.

L'avis sollicité a été rendu le 28 mai.

Bourges Plus sera sollicité pour des bilans annuels intermédiaires.

Réception du dossier: 12 avril.

Première réunion : 10 mai

Deuxième réunion : 27 mai



Le **Projet de Territoire** est la pierre angulaire du développement futur de notre bassin de vie et nous pouvons imaginer, au-delà de l'avis rendu le 28 mai 2021, prendre le temps de quelques réflexions thématiques.

- L'idée, ce pourrait être de revenir sur le projet de territoire, au travers de quelques dossiers et notamment sous l'angle de **l'Attractivité du territoire**



- L'idée, ce pourrait être aussi, en fin d'année ou en début d'année prochaine, de solliciter les élus pour qu'ils nous disent comment ils ont intégré nos réflexions et quels sont leurs axes prioritaires...

Conseil de Développement de Bourges Plus



Questions diverses

- Site internet – Communication – Budget...
- Vos questions...





Calendrier Prévisionnel 2023 :

Plénières :

- 30 mars
- 14 juin
- 28 septembre
- 30 novembre

Bureaux :

- 19 janvier
- 9 février
- 9 mars
- 6 avril
- 11 mai
- 8 juin
- 6 juillet
- 14 septembre
- 12 octobre
- 16 novembre
- 14 décembre

Les **groupes de travail** établiront leur propre calendrier, en tenant compte, dans toute la mesure du possible, des disponibilités des membres et de celles des intervenants sollicités.



Conseil de Développement de Bourges Plus



Réfléchissons ensemble ; Construisons ensemble !

Vous n'êtes pas encore inscrit(e) dans un groupe de travail, vous êtes intéressé(e) par un sujet dont nous parlons en cette fin d'année 2002...

N'hésitez pas à vous impliquer !!!





Merci de votre participation

Plénière du 27 septembre 2022